



## **DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER**

bulletin officiel du 25 octobre 2019

### **COMMUNE DE SAVIESE**

*délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Monsieur Alain Praz, domicilié à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sur les parcelles nos 6613 et 6612, à la route du Sanetsch, Chandolin/Savièse
Enseigne	:	La Grande Maison (restaurant)
Prestations	:	offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à . à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	:	de 6h30 à 24h00, du dimanche au jeudi, de 6h30 à 01h00, les vendredis et samedis
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 25 novembre 2019.

Savièse, le 25 octobre 2019

L'Administration communale